

Compte-rendu de la commission technique du CID LPC

Vendargues – 15/09/2024

La Commission Technique (Olympiade 2024-2028) a été convoquée par Serge Cruz, ACT du Comité Interdépartemental Languedoc Pays Catalan.

Membres présents (18) : Serge Cruz (ACT), Marcel Bienvenu, Jean-François Bosc, Hervé Breton (*démissionnaire*), Pierre Brun, Thierry Castillo, César Cipolla, Nicolas De Araujo, Guillaume Duroux, Christian Fernandez de la Torre, Sylvie Gerbaix, Eric Lecoutre, Erick Lucat, Vincent Munier, Gérard Nicolaï, Marc Pasquet, Emmanuelle Ranchoup, Gilles Rovere.

Membres excusés (5) : Christian Janssen, Pierre-Louis Couturat, Julien Cuny, Jacques Lecomte, Franck Mathieu.

Absents non excusés (1) : Paul-Robert Chambige.

La réunion de la commission technique est ouverte à 9 heures.

Serge rappelle en début de réunion qu'aucun mécanisme de pouvoir n'est prévu pour la Commission Technique, ni de quorum.

1. LISTE DES MEMBRES DE LA COMMISSION TECHNIQUE

L'Olympiade arrivant à son terme, il a été demandé aux personnes souhaitant continuer leur intégration au sein de la Commission Technique (ou y être intégrés) de remplir le formulaire envoyé par Serge.

A ce jour 23 personnes sont à la Commission Technique.

2. RAPPORT DE L'ACT

Serge présente son rapport d'ACT envoyé aux membres avec la convocation.

Les chiffres font ressortir globalement une très bonne fréquentation des stages (beaucoup plus ceux des CEN que ceux animés par les membres de la CT, de manière assez logique).

Il est demandé à ce que chacun puisse s'organiser pour venir aux réunions, et a minima répondre aux mails lorsqu'une question est posée, ou lorsque l'on ne peut pas se rendre aux réunions.

3. COMPTE-RENDUS DES COMMISSIONS

Chaque responsable de Commission est sollicité à tour de rôle pour présenter les activités desdites commissions et les projets pour la saison à venir.

Il est précisé que pour l'avenir, une commission avec une ou deux personnes ne peut pas être une « commission » ; il peut y avoir des référents s'ils sont seuls, mais une commission doit avoir au moins 3 ou 4 membres et mener des projets au niveau local, en plus d'être le relais de la politique fédérale et des orientations données au niveau national. Comme chaque saison, la présentation d'un projet, des idées, un budget sont à communiquer à l'ACT et au Président vers le mois d'avril/mai.

- **Commission Enfants/Jeunes (cf. rapport avec les documents de l'AG)**

La question des enfants/jeunes est de nouveau évoquée (nombre de clubs, d'enfants, étonnement du fait de peu de sections enfants/jeunes dans les grandes villes, motivation des parents, des enseignants, du transport, etc.).

Afin que les deux stages fédéraux de la saison à venir marchent le mieux possible, il est rappelé que le CID peut octroyer une aide financière pour l'aide au déplacement des enfants/jeunes sur les deux stages qu'animera Nathalie Marty en novembre et Jean-Pierre Pigeau en mai de la prochaine saison.

Emmanuelle indique que pour l'organisation nous pouvons voir avec les intervenants comment grouper le stage pour tous et les enfants/jeunes le samedi, et réserver le dimanche aux enseignants, pour éviter de mobiliser les enfants/jeunes et les non enseignants deux fois sur le même WE.

Serge s'engage à faire la tournée des clubs enfants/jeunes, et de prendre la question de manière particulièrement attentive en voulant bien s'occuper de la Commission, afin de pouvoir rencontrer les enseignants, les enfants, les adultes, pour promouvoir les stages (et préciser que les stages pour tous leur sont ouverts !) et connaître les freins à la fréquentation de ceux-ci, pour identifier le plus possible des propositions de solutions.

De la même manière, ce sera l'occasion de faire un point sur les sections dédiées aux plus jeunes, leurs difficultés, etc. pour voir quelles orientations, solutions, idées peuvent être émises et mises en place.

- **Commission Handicap**

Serge relate l'expérience positive menée avec le club Minami 34 à Béziers avec des enfants autistes et le partenariat avec l'IME. La proposition sera renouvelée la saison prochaine en fonction de la date possible.

- **Commission Seniors (cf. rapport avec les documents de l'AG)**

Serge présente le rapport chiffré (comme il s'y était engagé à la dernière réunion), indiquant qu'il n'y a qu'une section Seniors à ce jour.

L'aspect Sport Santé Bien Être serait à explorer.

- **Commission Féminine (cf. rapport avec les documents de l'AG)**

Sylvie présente son rapport, relatant les événements fédéraux. Au niveau local seul le stage avec Béatrice Barrère a constitué une action (le stage étant en outre prévu, quelles qu'en soient les modalités d'organisation).

4. DÉSIGNATION DES RESPONSABLES DE COMMISSIONS OU RÉFÉRENTS

Comme indiqué plus haut, si une personne est seule, elle est référente ; pour être une commission il faut être au moins trois ou quatre avec un dispositif actif au niveau local tout au long de la saison.

Les responsables de commission sont de préférence membres de la Commission Technique, mais dans des cas particuliers relatifs aux compétences des personnes, on peut prendre d'autres volontaires. Pour les autres membres des commissions aucune condition n'est requise, à chacun de mobiliser de futurs membres.

- Enfants/jeunes : Serge, Marcel + enseignants enfants/jeunes
- Seniors : Marc, César
- Handicap : Estelle
- Santé : Julien B., Guillaume, Nicolas.
- Féminines : Sylvie.

5. CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Serge présente le projet de calendrier qui est une mouture de travail avec les principes exposés lors de la dernière Commission Technique concernant les dates et les invités.

Il rappelle que chaque CEN intervient sur une journée et que les dates sont choisies en fonction de leurs disponibilités.

Les dates sont passées en revue avec les lieux cette fois (suite au positionnement des clubs pendant l'été), sans remarques particulières, étant entendu que certaines peuvent encore « bouger » selon les discussions à venir à l'AG.

Il rappelle le positionnement des membres de la CT et des clubs par un sondage courant juillet, puis une mise à plat des souhaits afin d'établir la proposition soumise et dans l'idée d'essayer de maintenir un certain équilibre.

Le tableau des interventions est alors présenté, sans remarques particulières non plus.

Serge rappelle que l'école des cadres a vocation à être un temps d'échanges entre enseignants et futurs enseignants et à inclure les formations BIFA + suivi des BF qui souhaiteraient être mis en situation.

La nouveauté sur l'Olympiade à venir sera d'avoir, pour l'école des cadres et les préparations grades, un référent pour chacune de ces catégories. Ce référent sera intervenant sur ces stages avec un binôme changeant à chaque fois, mais cela permettra d'avoir quelqu'un qui suit l'organisation et le déroulé technique de ces stages pour assurer leur cohérence sur la saison. L'idée est très favorablement reçue.

6. EXAMINATEURS PASSAGES DE GRADES

Le CID Midi Pyrénées propose que nous puissions intervertir nos examinateurs, afin d'assurer la meilleure objectivité possible pour les candidats. L'idée serait ensuite que chaque CID prenne en charge les frais des examinateurs sollicités, étant entendu que les frais de déplacement seraient plus conséquents et les frais d'hébergement peut-être également.

Les arguments pour et contre existent, avec l'objectivité certes, mais aussi la perte de connaissance plus « complète » d'un candidat, lorsque sa prestation est moyenne mais plutôt favorable, afin de pouvoir rester dans une logique d'encouragement lorsque les examinateurs l'estiment opportun.

Le principe unanimement décidé est de rester comme nous sommes, en se gardant la possibilité soit de solliciter d'autres examinateurs en cas de problématiques de manque de jury, soit de rester disponible en cas de besoin du CID Midi Pyrénées.

7. ORIENTATIONS TECHNIQUES POUR LA SAISON

Le thème fédéral de l'année est rappelé et détaillé (cf. fiche de la commission Enseignants parue cet été, et les écrits de Maître Tamura à ce sujet).

Aucune autre orientation particulière n'est définie.

8. CANDIDATURE(S) AU POSTE D'ACT POUR LA PROCHAINE OLYMPIADE

Serge indique qu'en juin, seule Emmanuelle était candidate au poste d'ACT, avec la présentation à cette occasion de ses motivations et orientations.

Restant seule candidate et l'accord unanime étant fait autour de son nom, il sera proposé au CD et à l'AG pour la validation officielle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h50.

L'ACT, Serge Cruz